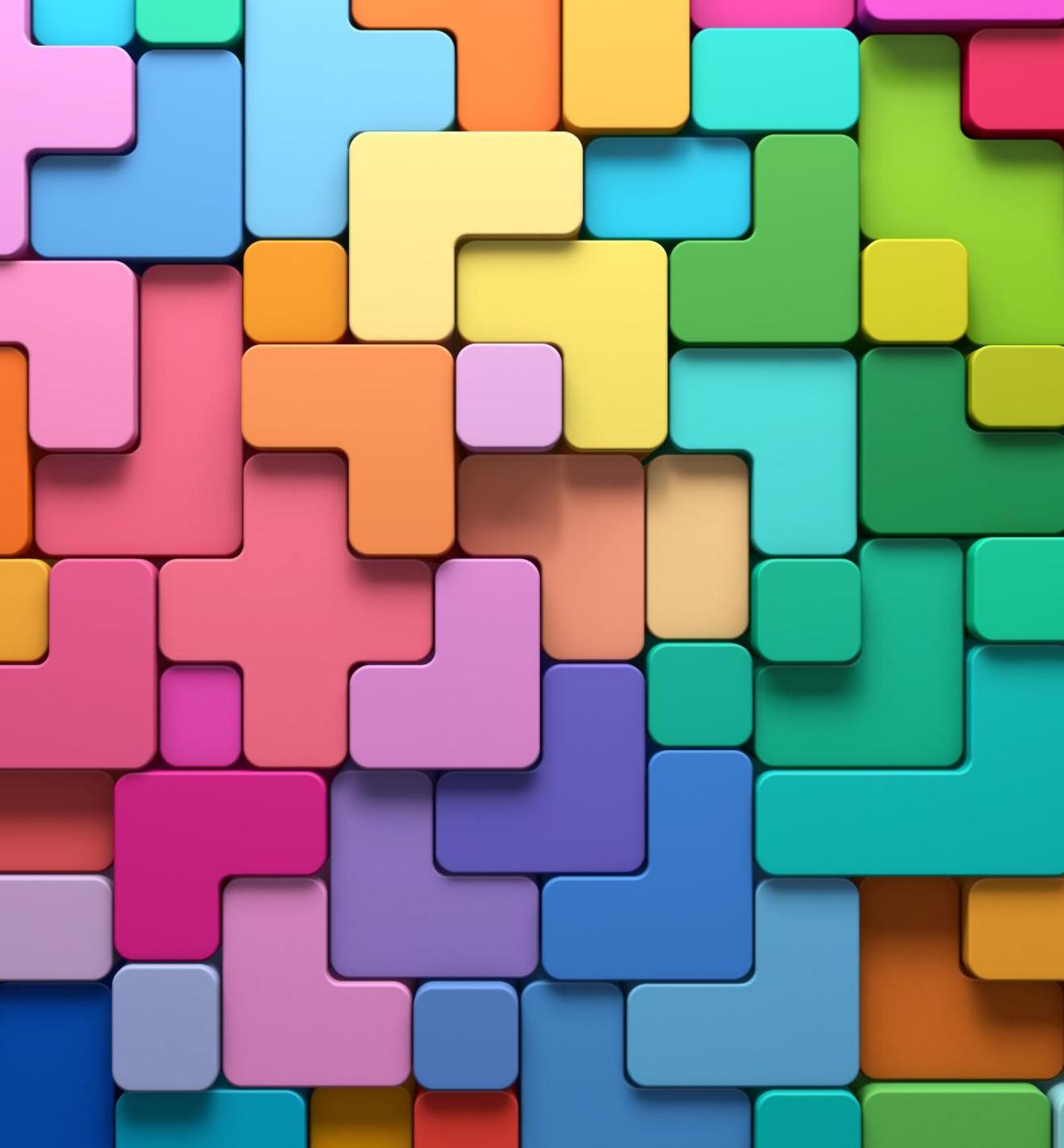


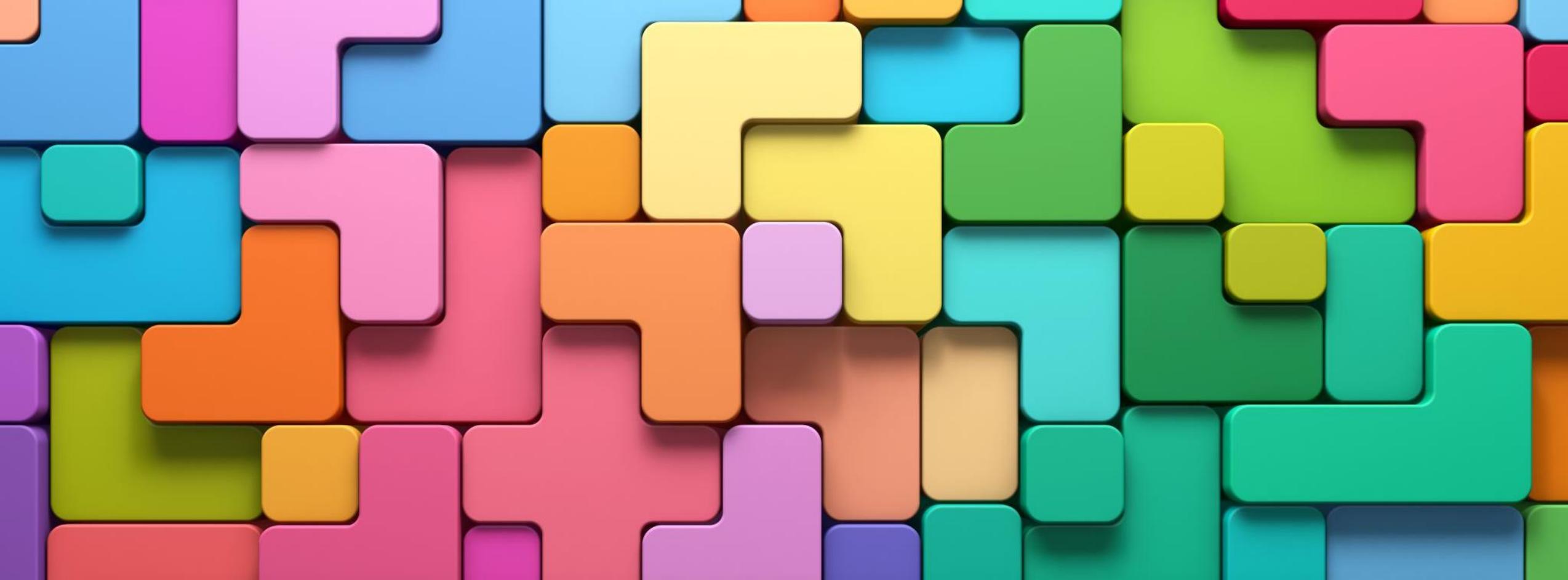
Réunion départementale RPE

Le 18 mars 2023



Ordre du jour

- Le contrôle Caf
 - Le CMG
 - La procédure d'alerte
 - Etude sur les métiers de la Petite Enfance - intervention de l'Université de Tours : présentation du questionnaire à destination des assistants maternels
 - Evolution monenfant.fr / Etat des lieux à ce jour
 - Bilan CD – Questionnaire Sphinx Cnaf
 - Infos et questions diverses
- 



Le contrôle Caf

Les contrôles sont assurés par deux personnes au sein de la Caf Touraine :

- Mme GUILLOT Corine
- M. BERTRAND Nicolas

↳ 1,5 Etp sont accordés aux contrôles des structures.

Pourquoi la Caf contrôle ?

La Caf a une obligation de contrôler les structures bénéficiant d'une prestation de service et de s'assurer du bon usage des fonds publics.

Objectif des contrôles :

S'assurer de la fiabilité des données fournies, du respect des engagements contractés par les partenaires et vérifier la bonne destination des fonds et la qualité du service.

Il n'est pas recherché à mettre en avant des indus, bien au contraire, le contrôle se veut être bienveillant et permettre à la structure de se réajuster si besoin. Le contrôle permet de détecter les déclarations erronées ou fausses mais aussi de repérer les financements potentiels, les besoins des partenaires en matière d'information, de conseil et d'accompagnement par rapport à des éléments réglementaires mal compris ou mal maîtrisés et/ou pour aider à un meilleur fonctionnement des équipements et services.

Comment s'organise un contrôle ?

Un plan de contrôle est défini chaque année selon plusieurs critères :

- Par demande du conseiller technique territorial ;
- Par demande du gestionnaire de la structure ;
- Si la structure semble fragile ou en difficulté ;
- Si la structure n'a pas été contrôlée ou a été contrôlée il y a longtemps, etc.

Les contrôleurs prennent contact, au moins 15 jours avant, avec la structure qui sera contrôlée, afin de programmer la date de contrôle.

Lors de cet entretien téléphonique, les contrôleurs vous préciseront les pièces qui seront demandées pour le contrôle. Vous pouvez les envoyer en amont du contrôle ou les fournir le jour J. Si vous n'arrivez pas à retrouver certaines pièces, elles pourront même être fournies à posteriori du contrôle (dans des délais déterminés avec le contrôleur).

Les pièces demandées seront celles permettant de calculer l'Etp d'animatrice(s) présente(s) et la réalisation des missions d'un Rpe (celles inscrites dans le référentiel).

Il n'y a pas de liste des pièces demandées, car pour rappel, le projet de fonctionnement d'un Rpe est propre à son territoire. Dès lors pour remplir vos missions, vous ne mettez pas obligatoirement les mêmes actions en place.

La Caf a 3 mois à partir de la date de contrôle pour vous transmettre le rapport provisoire.

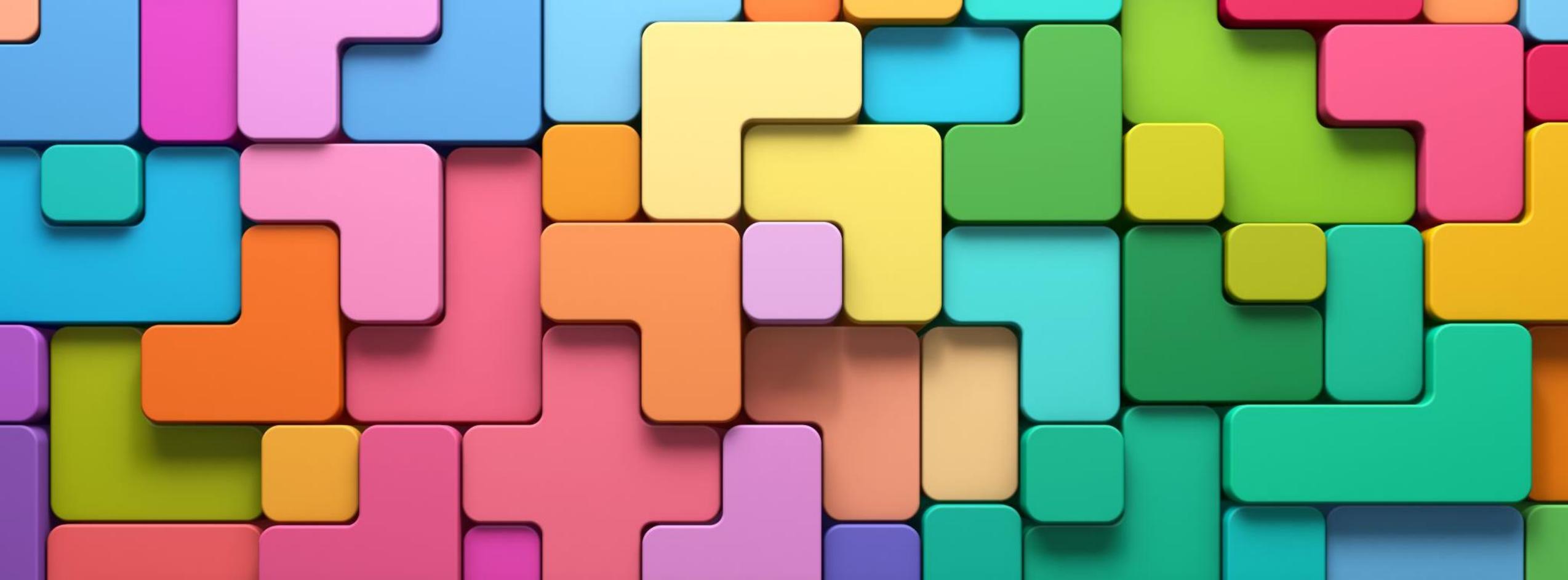
Par la suite, le gestionnaire a 30 jours pour contester le rapport. Il peut demander sur dérogation un délai supplémentaire de 30 jours pour le contester.

Ensuite le rapport de contrôle définitif est transmis au gestionnaire de la structure. Ce rapport fait état des conclusions du contrôle et des suites à donner par le partenaire.

Vous retrouverez toutes ces informations dans la charte institutionnelle des contrôles Caf disponible sur le site partenaires via le lien suivant :

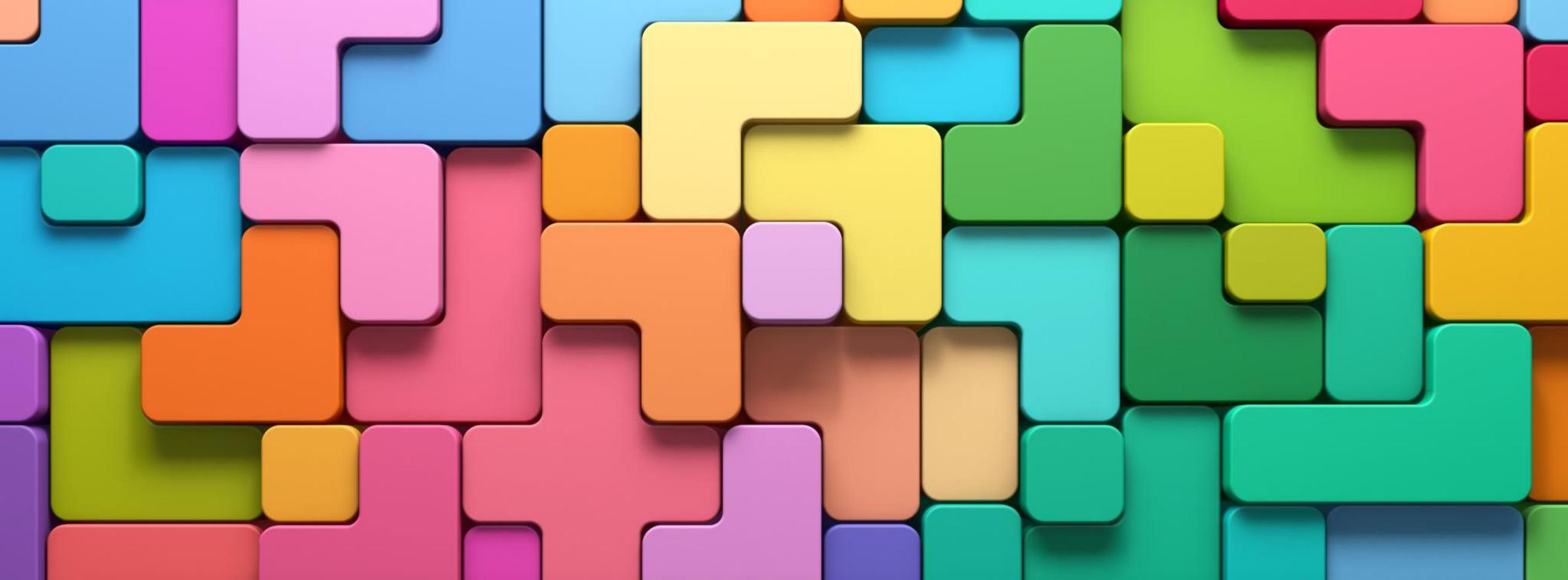
[Charte institutionnelle de contrôle | Caf Touraine \(caf37-partenaires.fr\)](https://caf37-partenaires.fr)

Pour info : lors d'un contrôle de Rpe, les contours de ce dernier sont déterminés par le dossier administratif et non par antenne. Si vous avez par exemple, un dossier administratif comportant plusieurs antennes, c'est la totalité des antennes qui sera contrôlée. Par contre, si vous avez un dossier administratif par antenne, vous pouvez avoir qu'une antenne de contrôlée.



Le CMG

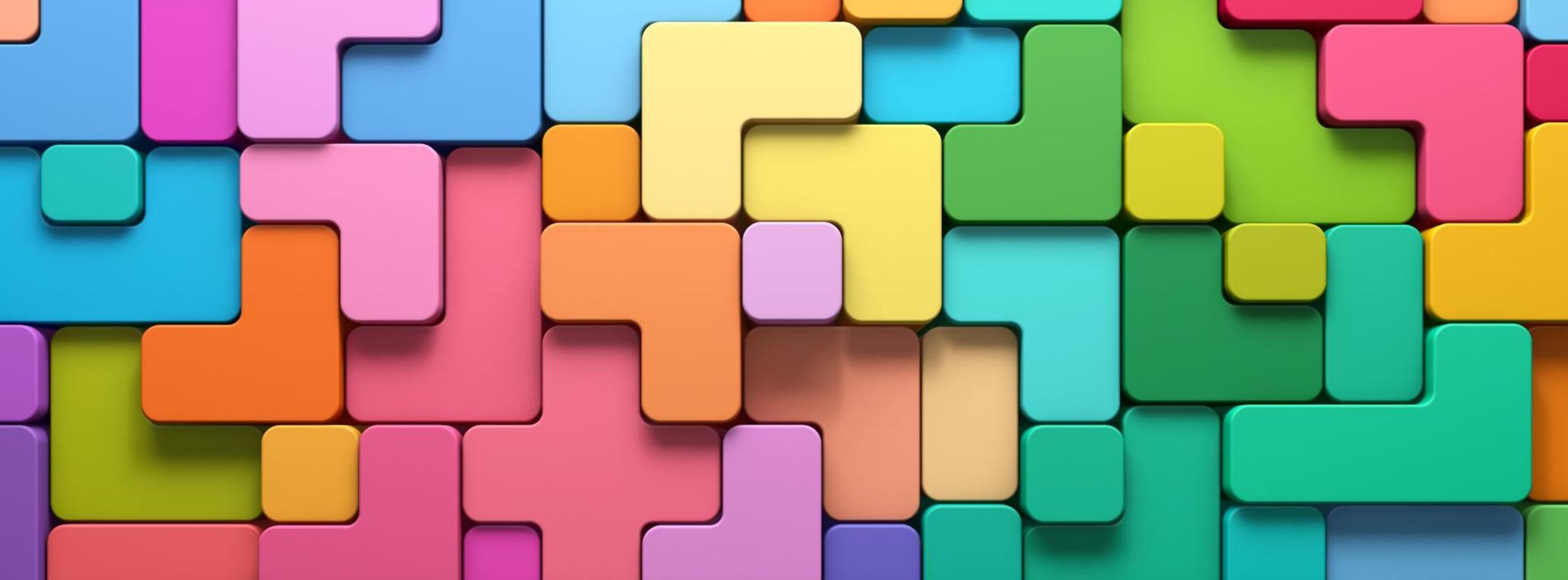
 **Reporté à la prochaine réunion**



La procédure d'alerte

 **Reporté à la prochaine réunion**





Etude Petite Enfance

Rappel de l'étude sur les métiers de la Petite Enfance (présentée à la réunion départementale du 20 novembre 2023).

Cette étude co-portée par le Conseil départemental et la Caf, est réalisée par l'Université de Tours.

Finalités de l'étude :

Caractériser la situation actuelle des métiers de la petite enfance, projeter son évolution, analyser les enjeux autour de l'attractivité des métiers et identifier les initiatives existantes pour favoriser cette attractivité.

Deux axes :

Des pénuries de professionnel(le)s dans les accueils collectifs ? Etat des lieux des difficultés éventuelles, initiatives locales et analyse des enjeux autour de l'attractivité des métiers de la petite enfance

L'activité des assistantes maternelles : offre locale, situations d'emploi et difficultés d'exercice du métier

Calendrier : 20 mois, de janvier 2024 à août/septembre 2025

I. Des pénuries de professionnel(le)s dans les accueils collectifs ?

Objectifs attendus :

- Mesurer la tension sur l'emploi des professionnels en accueils collectifs : y a-t-il des postes non pourvus ? Les quantifier sur chaque territoire (communautés de communes et commune pour la métropole) et pour chaque profession.
- Qualifier les difficultés éventuelles rencontrées par les employeurs et les centres de formation pour recruter de nouveaux professionnels et les garder
- Comprendre comment la pénurie éventuelle de professionnels qualifiés impacte le service rendu / la qualité de l'accueil
- Recenser les solutions mises en œuvre sur le terrain et au national pour pallier la pénurie et pour rendre les postes et les formations plus attractifs.
- Projeter la situation à 10 ans en tenant compte des départs en cours d'année, de la pyramide des âges, de la natalité et des créations de places prévues (Service Public de la Petite Enfance).

II. L'activité des assistant(e)s maternel(le)s

Objectifs attendus :

- Mesurer l'activité des assistantes maternelles sur chaque territoire (communes) afin d'identifier des besoins non couverts ou du sous-emploi : commune et type d'exercice (domicile, mam, crèche familiale), capacité d'accueil selon agrément, nombre d'enfants accueillis réellement selon l'âge
- Projeter la situation à 10 ans
- Identifier les dynamiques d'entrée dans le métier (quelle attractivité ? quelles motivations ?) et les projections professionnelles des assistantes maternelles à moyen terme
- Qualifier les difficultés d'exercice du métier afin de les mettre en lien avec les trajectoires professionnelles des assistantes maternelles : pour quelles raisons arrête-t-on ce métier ?
- Identifier les initiatives mises en place pour valoriser le métier et le rendre plus attractif
- Intérêt scientifique : focus sur les MAM et sur les RPE

Présentation du questionnaire à destination de l'ensemble des assistants maternels du département :

Il vous sera envoyé prochainement. Suite à vos échanges sur les questions, des modifications vont être apportées.

Attentes vis-à-vis des RPE :

L'objectif est d'obtenir le maximum de réponses de la part des assistants maternels. Nous visons les **100%** !!! 😊

Période de test du questionnaire :

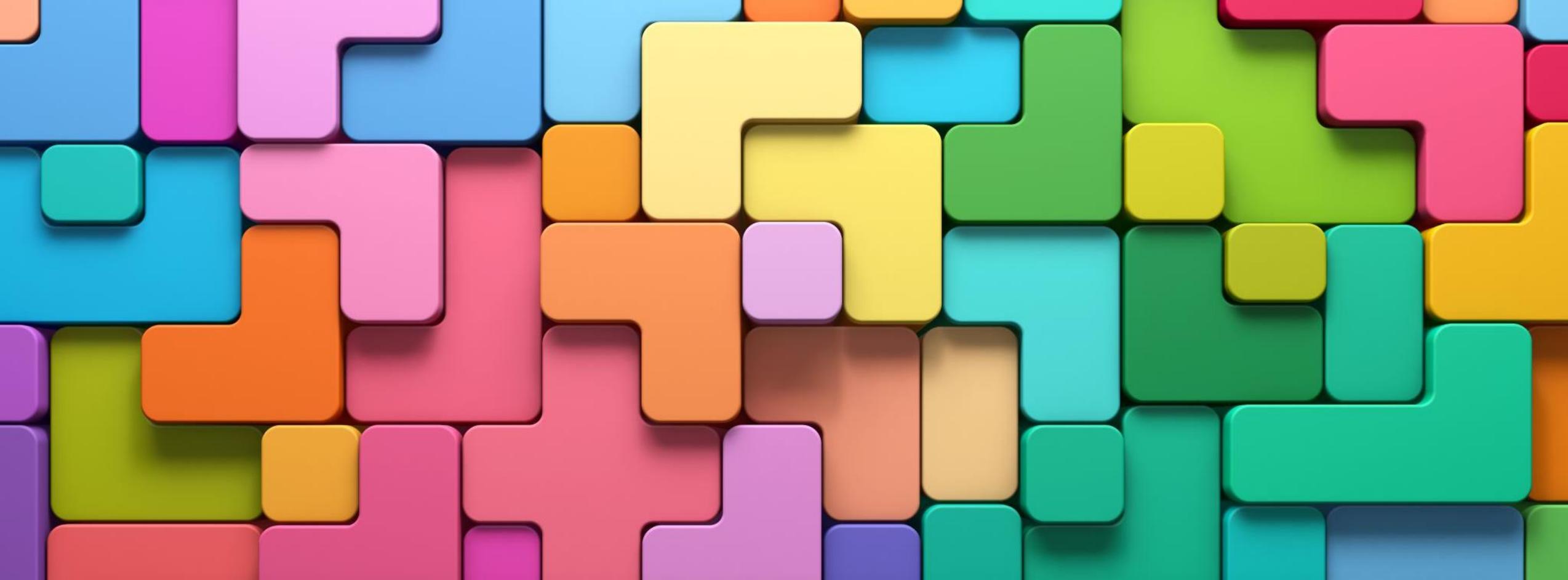
- Recherche d'assistants maternels pour tester le questionnaire. Il nous faudrait des assistants maternels dont l'utilisation numérique est facile et d'autres dont l'utilisation numérique n'est pas facile. De même, il nous faudrait des assistants maternels du rural et de l'urbain.

Pour celles d'entre vous qui souhaitent nous aider durant cette phase de test, merci de m'envoyer un mail pour vous faire connaître. Je vous transmettrai par la suite un lien que vous enverrez à l'échantillon d'ass. mat. que vous aurez sélectionné pour tester le questionnaire et nous faire leur retour pour le modifier si besoin.

Diffusion du questionnaire au mois de mai :

- Communiquer sur le questionnaire auprès des assistants maternels de votre secteur → notamment pour les rassurer et les inciter à y répondre.

- Diffuser l'affiche avec le QR Code → Attendre le feu vert de l'Université pour le communiquer.



Evolution monenfant.fr

Etat des lieux à ce jour

|

Que serait une réunion départementale RPE... sans un point monenfant.fr ???...



A ce jour, 2 302 assistants maternels sont inscrits sur le site monenfant.fr.

Rappel :

Vous pouvez mettre à jour votre fiche RPE sur le site. Vous avez la main pour modifier les informations.

Pensez à traiter les demandes de RDV en ligne. Il y a toujours des demandes non traitées, certaines datent de plus de 180 jours... Je reviendrai vers les RPE concernés pour savoir si la demande a bien été reçue par mail et pour comprendre le non-traitement de ces demandes.

Pour info :

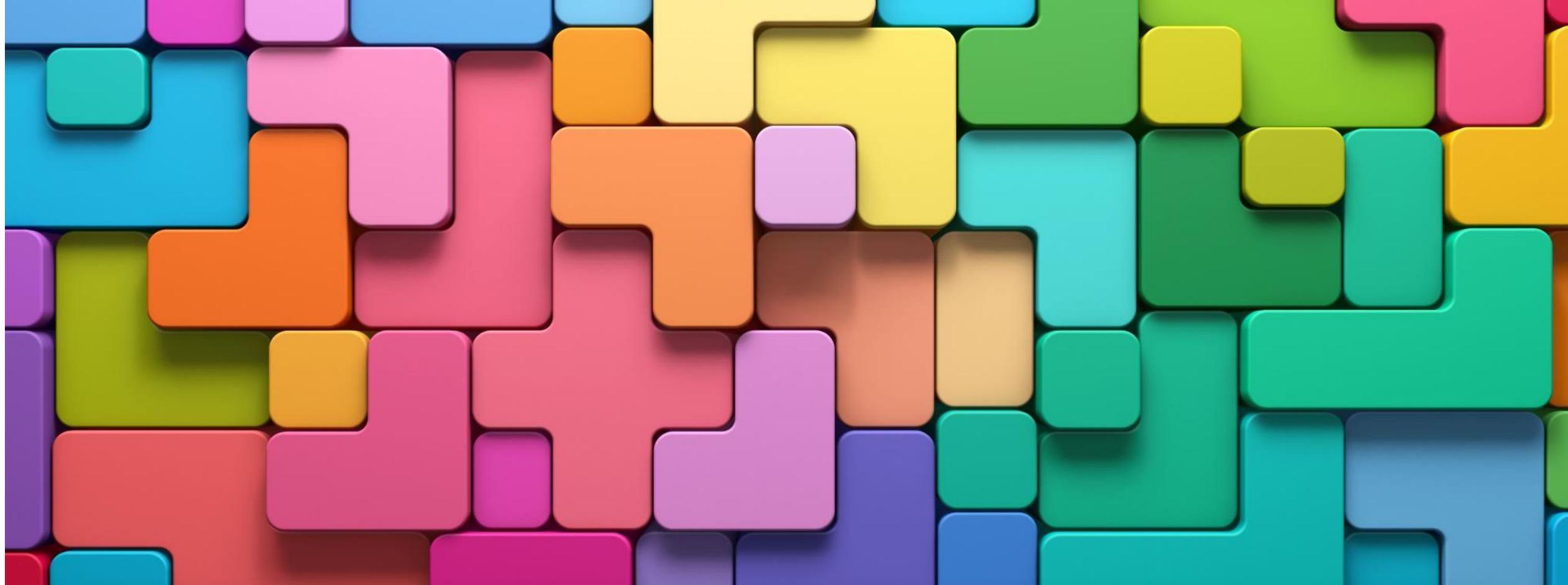
Les assistantes maternelles ayant prévenues le CD d'être en arrêt temporaire d'activité, sont suspendues sur le site monenfant.fr, pour pas que les parents puissent les contacter alors qu'elles ne souhaitent plus accueillir d'enfants. Lorsqu'elle souhaite reprendre son activité, l'assistante maternelle doit en informer le CD qui nous en informe à son tour et nous remettons alors l'assistante maternelle visible sur le site monenfant.fr.

La liste trimestrielle des assistants maternels inscrits sur monenfant.fr :

Elle vous sera envoyée prochainement.

Je réalise un croisement avec la liste du CD pour supprimer du site les assistants maternels qui ne sont plus agréés.

Sur la liste que vous recevrez, les assistantes maternelles indiquées en rouge, n'ont plus leur agrément à jour sur le site, bien qu'elles aient renouvelé leur agrément auprès du CD. **Pouvez-vous les accompagner afin qu'elles mettent à jour leur profil ? En attendant, elles ne sont plus visibles sur le site.**



Bilan CD

Questionnaire Sphinx Cnaf

Le bilan pour le CD a été transmis aux RPE avec une demande de retour pour mi-mars. Certains RPE l'ont transmis à la Caf... Pour celles concernées, je vous en ai fait part par mail et mis en copie Florence pour qu'elle puisse avoir votre bilan.

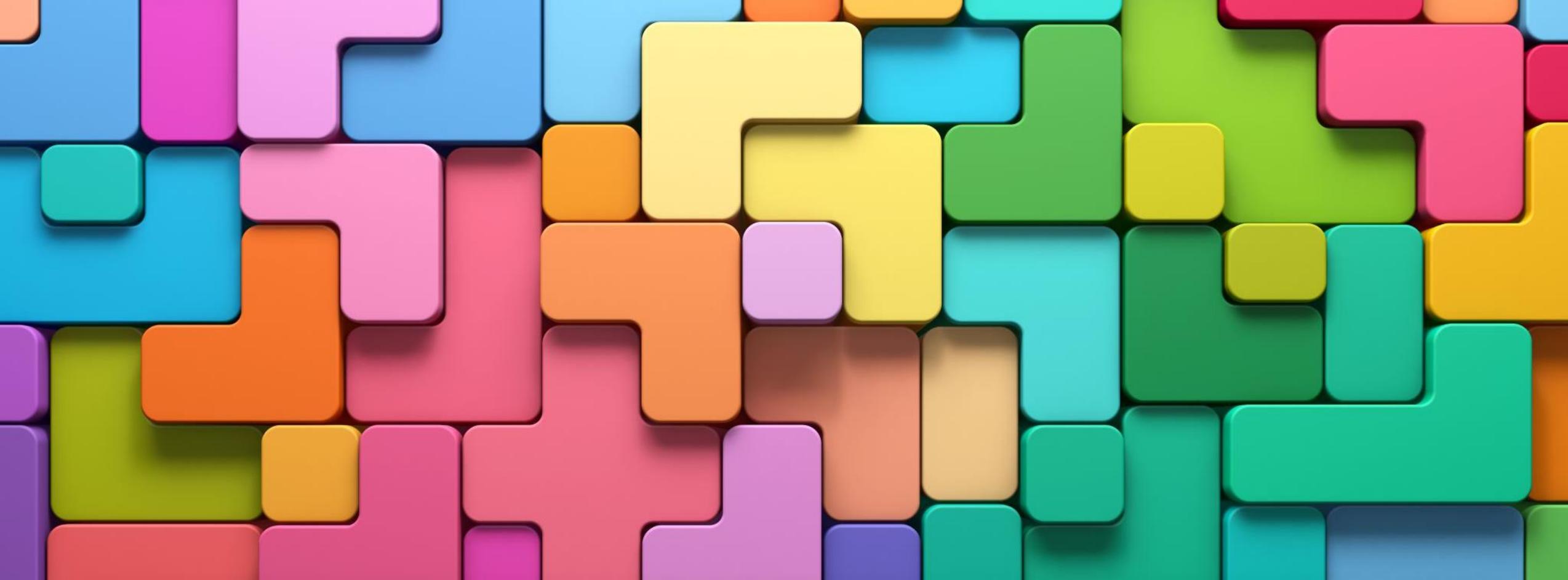
La campagne pour le bilan Sphinx Cnaf va commencer.

Quelques nouveautés à la marge. Vous retrouverez en pièce jointe à ce compte-rendu l'ensemble des questions.

↳ Vous recevrez les liens pour répondre au questionnaire début avril.

↳ **Les retours sont attendus pour le 20 mai au plus tard.**

Je reste à votre disposition si besoin.



Infos et questions diverses

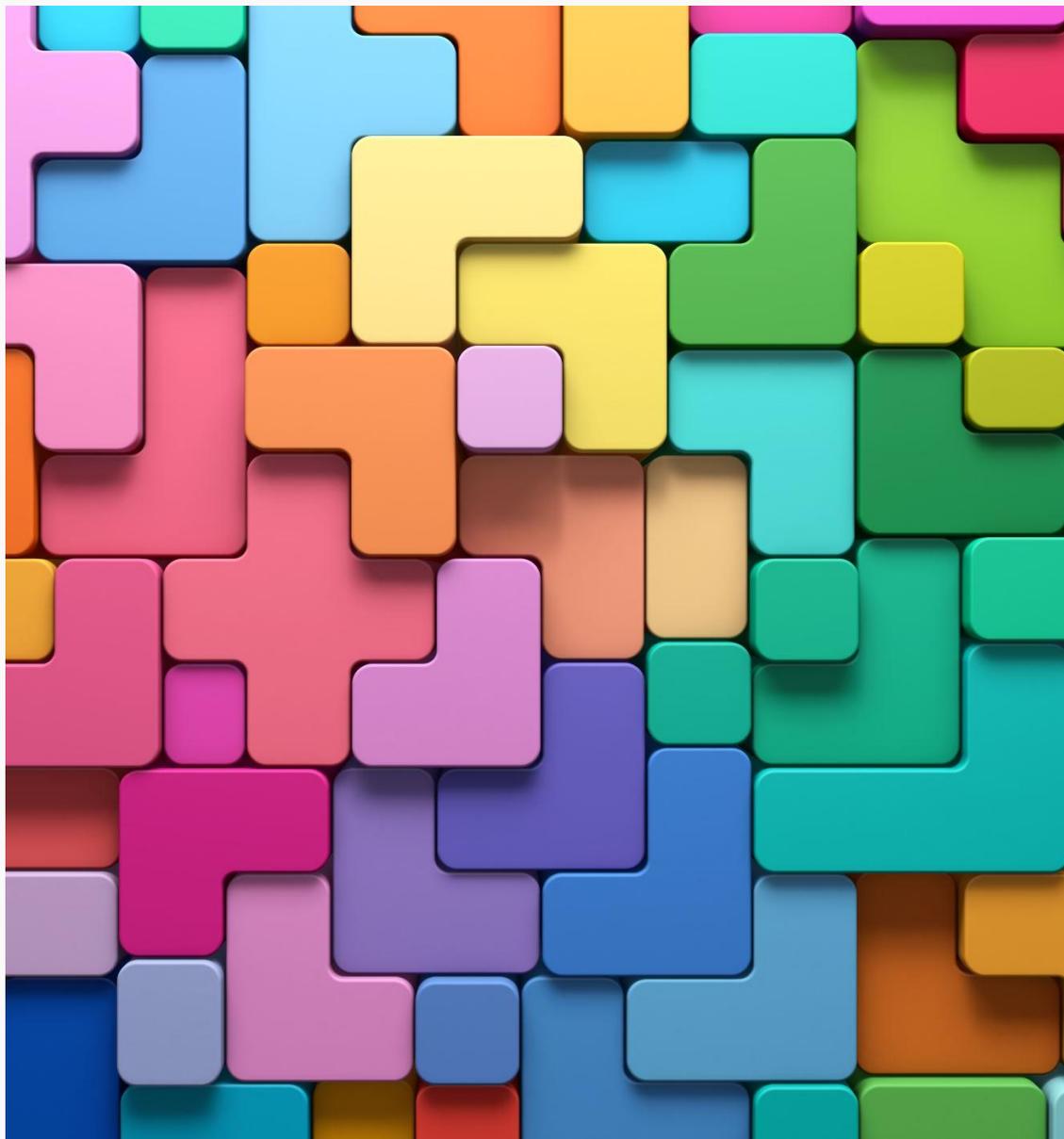
Journée départementale pour l'ensemble des personnels de la petite enfance (accueil collectif et accueil individuel) : Elle est de nouveau organisée cette année. Si certaines d'entre vous sont intéressées pour faire partie du groupe de travail, envoyez-moi un mail.

Rappel de la mission observatoire : Un groupe a travaillé sur les nouvelles modalités de saisis des contacts qui vous a été présentées. Pour rappel, votre gestionnaire peut demander une aide financière pour la mise à jour du logiciel, si celle-ci à un coût.

Mise à jour du site partenaire : Il a été créé un onglet RPE, où vous retrouverez les comptes-rendus des réunions départementales, le référentiel des RPE, les aides allouées aux ass. mat. et une catégorie concernant les MAM.

Vous retrouverez le mode d'emploi de la nouvelle architecture du site via le lien suivant : [Aide à la navigation sur le site partenaires](#)  | [Caf Touraine \(caf37-partenaires.fr\)](http://Caf Touraine (caf37-partenaires.fr))

Création du Wiki : Pour rappel, il avait été souhaité la création d'un espace partagé accessible aux RPE, au CD et à la Caf. Sur cet espace seront accessibles les comptes-rendus des réunions départementales, les documents départementaux (dossier ass. mat., dossier parents), le trombinoscope avec vos coordonnées et vous pourrez également échanger sur les manifestations que vous mettez en place et notamment sur les intervenants que vous avez déjà fait intervenir pour faciliter la recherche de vos collègues.



merci

de votre attention !

**Prochain rendez-vous
le lundi 17 juin 2024**

